

SRHR & CJ COALITION

Intégration de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans le Plan d'action de la CCNUCC pour l'égalité des sexes

Écrit par la SRHR and Climate Justice Coalition ¹

Ce document donne des recommandations sur la façon dont la santé et les droits sexuels et reproductifs (DSSR) peuvent être intégrés dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CCNUCC.

Introduction au Plan d'action pour l'égalité des sexes

Les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont adopté un Plan d'action 5 ans sur l'égalité des sexes (GAP) lors de la COP25 en décembre 2019. Le GAP est une annexe au Programme de travail renforcé de Lima sur l'égalité des sexes (LWPG), qui vise à faire progresser l'équilibre entre les sexes et à intégrer les considérations de genre dans les travaux des Parties et du secrétariat de la CCNUCC dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le climat de 1992 et de l'Accord de Paris de 2015, afin de parvenir à une politique et à une action climatique sensibles au genre. Ce GAP est une amélioration d'un GAP de deux ans adoptés en 2017.

Le premier paragraphe du BPA le décrit et comment il fonctionne :

Le GAP définit des objectifs et des activités dans cinq domaines prioritaires qui visent à faire progresser la connaissance et la compréhension de l'action climatique sensible au genre et son intégration cohérente dans la mise en œuvre de la CCNUCC et le travail des Parties, du secrétariat, des entités des Nations Unies et de toutes les parties prenantes à tous les niveaux, ainsi que la participation pleine, égale et significative des femmes au processus de la CCNUCC.

Le GAP offre diverses voies pour intégrer les perspectives de genre dans l'action climatique en utilisant un ensemble d'activités, avec des acteurs désignés comme dirigeant et / ou contribuant à chaque activité. Un ou plusieurs produits livrables ou extrants sont associés à chaque activité au cours des cinq années envisagées de mise en œuvre du GAP. Le GAP n'est pas une liste exhaustive qui permettra d'atteindre l'égalité des sexes, mais un ensemble d'activités possibles auxquelles divers acteurs peuvent contribuer différemment en fonction de leurs responsabilités, de leurs capacités et du calendrier.

La meilleure façon de comprendre le GAP est de [le lire!](#)

Comment l'inclusion de la DSSR dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes peut aider les Parties et les organisations concernées à faire progresser l'action climatique sensible au genre.

La santé et les droits sexuels et reproductifs (DSSR) font partie intégrante de la réalisation de l'égalité des sexes et sont une nécessité pour renforcer la résilience et s'adapter aux impacts du changement climatique. Même si la DSSR n'est pas référencée dans le GTLP renforcé et son GAP, les Parties et les organisations pertinentes qui soutiennent la réalisation de la DSSR et travaillent à la mise en œuvre robuste du GAP devraient reconnaître les possibilités d'assurer la DSSR et les intégrer dans leur opérationnalisation des activités de GAP.

Vous trouverez ci-dessous une liste de recommandations pour l'intégration des meilleures pratiques en matière de DSSR dans chacune des 18 activités spécifiques du Programme d'action global dans les domaines prioritaires A, B, C et D. (Le domaine prioritaire E du Programme d'action global décrit deux activités de surveillance et d'établissement de rapports qui doivent être menées uniquement par le secrétariat de la CCNUCC et a donc été exclu.)

Le présent document est destiné aux Parties, aux correspondants nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques (NGCCFP) et aux organisations compétentes. Chacun d'entre eux, ainsi que le secrétariat de la Convention, peut jouer un rôle dans la mise en œuvre de ces activités. La société civile, qui peut inclure les organisations concernées, peut contribuer et diriger la mise en œuvre ainsi que plaider en faveur d'un engagement et d'une action plus forts du Parti. En explorant chaque activité du GAP sous l'angle de la DSSR, ces acteurs seront incités à considérer, planifier et soutenir leurs actions – et celles des autres – liées au GAP d'une manière plus globale.

Domaine Prioritaire A : Renforcement des capacités, gestion des connaissances et communication

A.1 Développer les activités de renforcement des capacités des gouvernements et des autres parties prenantes pour que le souci de l'égalité des sexes soit pris en compte dans la formulation, le suivi, la mise en œuvre et l'examen, selon qu'il convient, des politiques, plans, stratégies et actions en matière de changements climatiques, notamment les contributions déterminées au niveau national, les plans d'adaptation nationaux et les communications nationales

Responsabilités :

Responsables: Parties, organisations concernées

Contributions: coordonnateurs nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques, secrétariat²

Recommandation pour l'intégration de la DSSR: Les Parties, les organisations compétentes, les points focaux nationaux sur l'égalité des sexes et les changements climatiques et le secrétariat de la CCNUCC doivent examiner et renforcer leur capacité à établir un lien entre la DSSR et la planification des changements climatiques, puis inclure la DSSR dans l'intégration de la dimension de genre dans les politiques, plans, stratégies et actions en matière de changements climatiques, y compris les plans nationaux d'adaptation (PAN) et les contributions déterminées au niveau national (CDN).

Ressources

- La [note d'information du WGC NDC](#) sur le genre fournit des conseils à la société civile pour renforcer le genre dans les CDN, et l'une des premières étapes consiste à comprendre le contenu de sa CDN.
- En 2021, [50 CDN ont été examinées](#) dans le cadre d'un effort dirigé par l'UNFPA, et seulement six avaient des références à la DSSR. Cette recherche présente également dix conclusions et recommandations clés qui peuvent guider le renforcement continu des CDN, en veillant à ce qu'elles intègrent équitablement la DSSR, en tenant compte de la diversité. Les défenseurs et les alliés engagés dans ces efforts sont encouragés à examiner le [rapport complet](#).
- Les travaux du Réseau mondial des PAN sur les PAN sensibles au genre ont conduit à la création d'une [boîte à outils](#) générale ainsi que de [recherches et d'orientations spécifiques sur la DSSR dans les PAN](#) (disponibles en anglais, Français et espagnol).

Exemple de partie : Ouganda

La [CDN mise à jour](#) pour l'Ouganda (2022) comprend des actions d'adaptation prioritaires pour le secteur de la santé dans le cadre du résultat « Secteur de la santé résilient et durable ». Les principales actions prioritaires sont les suivantes : intégrer les considérations climatiques dans les plans et stratégies nationaux de santé, y compris l'élaboration du Plan national d'adaptation (PAN) sanitaire, et Mettre en œuvre des interventions climatiques intégrées liées à la santé en tenant compte des politiques relatives à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation, à la protection sociale et aux soins de santé reproductive.

A.2 Examiner et clarifier le rôle et les tâches des coordonnateurs nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques, notamment en fournissant des capacités, des outils et des ressources, en partageant les expériences et les meilleures pratiques, en organisant des ateliers, en échangeant des connaissances, en favorisant l'apprentissage entre pairs, le mentorat et l'accompagnement

Responsabilités:

Responsable : secrétariat, organisations concernées

Contributions: coordonnateurs nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques, organisations concernées, Parties

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties devraient aider leurs points focaux nationaux sur le genre et le changement climatique (NGCCFP) à développer et à appliquer les connaissances thématiques en matière de DSSR. L'un des rôles potentiels des NGCCFP est un connecteur et un rassembleur, et les NGCCFP pourraient promouvoir la collaboration entre les entités gouvernementales travaillant sur le changement climatique, le genre, la santé et les DSSR, afin que les considérations de DSSR puissent être intégrées dans les politiques et programmes climatiques au niveau des pays, y compris les CDN et les PAN.

Les Parties et les NGCCFP devraient également partager avec d'autres Parties et les NGCCFP les outils et les ressources qu'ils jugent utiles pour renforcer les connaissances en matière de DSSR et les compétences connexes.

Les Parties peuvent tenir compte des connaissances et des capacités en matière de DSSR, ou de la possibilité d'établir des liens entre le climat et la DSSR, lors de la nomination des points focaux nationaux sur l'égalité des sexes et les changements climatiques.

Les Parties peuvent envisager d'inclure des tâches liées à la DSSR dans les termes de référence de leur NGCCFP, telles que la promotion de la DSSR, l'établissement de liens avec les ministères de la santé et/ou les processus de planification, ou l'identification de groupes de base travaillant sur la DSSR et la justice climatique.

Ressources

- Le [répertoire](#) des points focaux nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques peut être utilisé pour faciliter les contacts avec les différentes Parties au NGCCFP.
- Le [rapport informel](#) du secrétariat sur l'atelier de la COP26 sur le rôle du NGCCFP décrit les responsabilités et les rôles potentiels du NGCCFP.
- Le [rôle des points focaux nationaux sur le genre et le changement climatique](#) de WEDO examine également les différents ensembles de responsabilités possibles pour les NGCCFP.

A.3 Améliorer la capacité des gouvernements et des autres parties concernées de collecter, d'analyser et d'appliquer des données ventilées par sexe et l'analyse des questions de genre dans le contexte des changements climatiques, selon qu'il convient

Responsabilités :

Responsables: organisations concernées

Contribution : Parties

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les organisations et les Parties concernées doivent soutenir et promouvoir la capacité de recueillir, d'analyser et d'appliquer des données qui intègrent la DSSR, et qui sont intersectionnelles, et donc utiles pour révéler les inégalités en ventilant les données, non seulement par sexe, mais aussi par géographie, sexe, âge, origine ethnique, statut socio-économique et autres marqueurs de marginalisation, de risque et de vulnérabilité.

Ressources

- Les instructions du PNUD [sur la collecte, le traitement, l'analyse, l'utilisation et le stockage de données désagrégées par sexe afin d'intégrer une perspective sexospécifique dans les activités d'adaptation et de résilience aux changements climatiques](#) peuvent constituer un outil utile.
- [L'Alliance pour les données sur le genre et l'environnement](#) (GEDA) servira d'entité spécifique et dédiée à la compilation, à la conservation et à la communication de données à l'intersection du genre et de l'environnement.

A.4 Renforcer la base de connaissances et la compréhension des effets différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes et le rôle des femmes en tant qu'agents de changement et sur les perspectives qui s'ouvrent pour les femmes

Responsabilités :

Parties, organisations concernées, communauté des chercheurs

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties, les organisations compétentes et la communauté de la recherche doivent contribuer à renforcer la base de données probantes sur les intersections entre le changement climatique et la DSSR, y compris la façon dont la violation et la réalisation de toute la gamme des DSSR ont un impact sur les possibilités des femmes et des filles de s'engager dans des solutions climatiques et leur rôle en tant qu'agents du changement.

Ressources

Le rapport de synthèse du secrétariat sur les [dimensions et exemples des effets différenciés des changements climatiques, le rôle des femmes en tant qu'agents du changement et les possibilités offertes aux femmes](#) montre les types d'informations dont disposent les Parties (et d'autres organisations) et qu'elles envisagent. En ce qui concerne les impacts différenciés selon le genre, il existe une lacune notable en ce sens qu'il n'y a aucune mention de la santé en général ou des aspects de la santé sexuelle et reproductive en particulier, par exemple les soins de santé génésique ou les résultats maternels.

- La publication 2021 de Women Deliver, [The Link Between Climate Change and Sexual and Reproductive Health and Rights: An Evidence Review](#), détaille les données probantes ainsi que les lacunes.
- La recherche 2022 de l'IPAS sur [le changement climatique a un impact sur la santé sexuelle et reproductive des femmes](#) contribue directement à cette base de données probantes et à cette compréhension.

A.5 Promouvoir l'utilisation des médias sociaux, des ressources Web et d'outils de communication innovants pour communiquer efficacement avec le public, en particulier avec les femmes, sur la mise en œuvre du programme de travail de Lima relatif au genre et de son plan d'action, ainsi que sur l'égalité des sexes

Responsabilités:

Responsables: Parties, organisations concernées, secrétariat

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties et les organisations compétentes devraient veiller à ce que la sensibilisation et la communication liées au genre et aux changements climatiques intègrent des explications et une analyse sur les liens avec la DSSR, notamment en démontrant les liens à l'aide de cas et d'exemples actuels.

Ressources

- Le [site Web Gender Climate Tracker](#) comprend [des ressources](#) liées au sujet de la DSSR, consultables par ce sujet. Tout le monde peut également [soumettre](#) des ressources pertinentes sur la DSSR et le climat à la GCT pour être inclus dans cette bibliothèque de ressources.

Domaine prioritaire B : Équilibre entre les sexes, participation et leadership des femmes

B.1 Promouvoir, à l'intention des représentantes, des initiatives visant à renforcer les capacités d'encadrement, de négociation et de facilitation des négociations, notamment par le biais de webinaires et de formations en cours de session, pour permettre aux femmes de participer davantage au processus de la Convention

Responsabilités:

Responsables: Parties, organisations concernées

Contribution : secrétariat

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties et les organisations compétentes devraient veiller à ce que le renforcement des capacités spécifiques aux domaines thématiques particuliers couverts par les négociations, y compris le genre, l'adaptation et la question transversale de la santé, intègre les liens entre la DSSR et le changement climatique, en particulier en ce qui concerne la cohérence avec d'autres processus des Nations Unies (par exemple, la Commission de la Condition de la Femme CSW).

B.2 Favoriser la mobilisation de fonds au titre des frais de voyage pour soutenir la participation des femmes, sur un pied d'égalité, dans toutes les délégations nationales aux sessions organisées au titre de la Convention, ainsi que de fonds permettant de soutenir la participation des communautés locales et autochtones des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, et encourager les Parties et les organisations concernées à partager des informations sur le financement des frais de voyage

Responsabilités:

Responsables: Parties

Contributions: organisations concernées, secrétariat

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties et les organisations compétentes devraient promouvoir et soutenir l'inclusion des femmes dans les délégations des Parties, ainsi que dans les délégations d'observateurs, qui ont une expertise en matière de DSSR et peuvent apporter des perspectives clés dans les négociations et les ateliers liés au genre, à l'adaptation et aux questions transversales telles que la santé.

B.3 Inviter le Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones à collaborer pour accueillir un dialogue visant à examiner comment promouvoir le rôle dirigeant et les solutions des communautés locales et des femmes autochtones ainsi que les moyens de renforcer leur participation effective à la politique et à l'action climatiques, dans la mesure où cela est compatible avec le plan de travail du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, et dans la limite des ressources disponibles

Responsabilités:

Invitation à collaborer: Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, secrétariat

Contributions: Parties, organisations concernées

Recommendation for Integrating SRHR: Beyond the specific dialogue referenced in B.3 (scheduled for November 9th during COP27), Parties and relevant organizations must ensure that any discussions on SRHR prioritize Indigenous knowledge, perspectives, and experiences, such as on issues of access and consent.

Domaine Prioritaire C : Cohérence

C.1 Veiller à ce que les membres des organes constitués soient initiés de manière cohérente et systématique aux mandats relatifs à l'égalité des sexes et à la pertinence de l'égalité des sexes dans le contexte de leurs travaux.

Responsabilités:

Responsable : secrétariat

Contribution : organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les organisations compétentes devraient aider le secrétariat à former et à sensibiliser les membres des organes constitués en utilisant leur expérience et leur expertise. La formation des membres devrait faire référence aux mandats découlant des accords multilatéraux pertinents tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les cibles des ODD 3 et 5 ; le Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994; les résolutions annuelles du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur le changement climatique et les droits de l'homme, qui, en 2018, ont spécifiquement discuté et appelé à une approche sensible au genre des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique; et le Programme d'action de Beijing, ainsi que son suivi, y compris les résultats de la CSW66, ainsi que les dernières données probantes sur les intersections entre la DSSR, l'égalité des sexes et le changement climatique.

Ressources

- [Les conclusions concertées](#) de la CSW66 sont particulièrement pertinentes étant donné que le thème, Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles dans le contexte des politiques et programmes de réduction du changement climatique, de l'environnement et des risques de catastrophe, a établi des liens explicites entre la DSSR, le genre et le climat.
- Le [Plan d'action Basil/Rotterdam/Stockholm \(BRS\)](#) est un exemple d'égalité des sexes dans les accords multilatéraux sur l'environnement en dehors des Conventions de Rio.

C.2 Faciliter l'échange de vues et de bonnes pratiques entre les présidents des organes constitués sur les moyens d'intégrer plus largement les questions de genre dans leurs travaux, en tenant compte des rapports de synthèse sur les progrès réalisés à cet égard dans les activités des organes constitués visées à l'alinéa b) du paragraphe 15 de la présente décision

Responsabilités:

Responsables: présidents des organes constitués, secrétariat

Contribution : secrétariat, organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR: La société civile devrait mettre en évidence auprès des membres des organes constitués les domaines où les connaissances et les sujets en matière de DSSR sont pertinents pour leur travail. Les présidents devraient examiner le processus et le contenu de la réflexion des membres et toute intégration dans les travaux de l'organe dans leurs échanges avec le secrétariat et les autres présidents.

Ressources

- La [liste des organes constitués](#) peut informer ceux qui cherchent à faire de la sensibilisation sur des liens spécifiques, car les organes couvrent des sujets tels que le renforcement des capacités, les finances et la technologie.
- Le rapport de synthèse sur les [bonnes pratiques en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les travaux des organes constitués](#) peut susciter des idées.

C.3 Renforcer la coordination entre les travaux sur les questions de genre des organes subsidiaires de la Convention et de l'Accord de Paris et d'autres entités et processus pertinents des Nations Unies, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030, s'il y a lieu

Responsabilités:

Responsable : secrétariat

Contributions: Parties, organes constitués, organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties, les organes constitués et les organisations compétentes devraient renforcer la coordination avec le FNUAP, entre autres, sur les intersections entre la DSSR, l'égalité des sexes et la crise climatique. Ils devraient également renforcer la coordination avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) et le Cadre de Sendai pour la RRC, en termes de DSSR, d'égalité des sexes et de catastrophes liées au climat.

En ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Parties et les organisations concernées doivent utiliser les données existantes relatives à la DSSR (ODD 3, 5 et 13) et prendre en considération l'impact de la crise climatique sur les DSSR des femmes par rapport aux autres ODD.

Les Parties et les organisations concernées peuvent également se tourner vers le Forum Génération Égalité et ses coalitions d'action qui intègrent des [engagements](#) sur la justice climatique et la DSSR pour faire progresser l'égalité des sexes.

Ressources

Vous trouverez plus d'informations sur les coalitions d'action du Forum Génération Égalité dans le [Plan d'accélération mondial](#).

Domaine Prioritaire D : Mise en œuvre tenant compte des sexes spécifiques et moyens de mise en œuvre

D.1 Partager les expériences et soutenir le renforcement des capacités concernant l'allocation de ressources budgétaires aux activités favorisant l'égalité des sexes, y compris l'intégration d'une budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes dans les budgets nationaux afin de faire progresser les politiques, plans, stratégies et actions climatiques tenant compte des questions de genre, selon qu'il convient

Responsabilités :

Responsables: organisations concernées, secrétariat

Contributions: Parties, coordonnateurs nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques, secrétariat, entités nationales compétentes en matière de finances et de budget, toute autre entité compétente, organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties et les organisations compétentes devraient inclure le financement des composantes DSSR dans l'adaptation au climat et l'action de résilience dans le renforcement des capacités en matière de budgétisation sensible au genre.

Ressources

- La [budgétisation climatique sensible au genre du PNUD en Indonésie](#) établit des liens de base en matière de santé et relie la violence sexuelle aux impacts du changement climatique et pourrait fournir une base pour une intégration plus robuste de la DSSR dans les budgets climatiques sensibles au genre.
- La [note d'orientation](#) de l'Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire sur l'intégration du changement climatique dans la budgétisation et les finances fournit également une base générale aux approches de la budgétisation sensible au genre dans le contexte du climat.

D.2 Faire connaître le soutien financier et technique disponible pour promouvoir une plus large intégration de la question de l'égalité des sexes dans les politiques, plans, stratégies et actions climatiques, selon qu'il convient, y compris les bonnes pratiques permettant de faciliter l'accès au financement de l'action climatique pour les organisations communautaires de femmes, les populations autochtones et les communautés locales

Responsabilités :

Responsables: secrétariat, Parties

Contributions: Fonds pour l'adaptation, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat, secteur privé, institutions financières philanthropiques, autres organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties, le Fonds pour l'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, le secteur privé, les institutions financières philanthropiques et les autres organisations concernées doivent veiller à ce que le financement climatique pour l'adaptation et la résilience comprenne un soutien aux composantes de l'égalité des sexes et de la DSSR.

D.3 Favoriser l'application de solutions technologiques tenant compte des questions de genre pour faire face aux changements climatiques, notamment en renforçant, en protégeant et en préservant les connaissances et pratiques locales, autochtones et traditionnelles dans différents secteurs, et pour améliorer la résilience aux changements climatiques, en encourageant la pleine participation et le rôle dirigeant des femmes et des filles dans les domaines de la science, de la technologie, de la recherche et du développement

Responsabilités:

Responsables: Parties, organisations concernées, organes constitués
Contribution : secrétariat

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties, les organisations compétentes, les organes constitués et le secrétariat de la CCNUCC doivent reconnaître les solutions technologiques existantes liées aux questions de DSSR qui soutiennent également l'amélioration de l'adaptation et de la résilience climatiques et favorisent la pleine participation et le leadership des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre.

Ressources

- [L'application Safe Delivery](#) est un exemple de solution technologique qui soutient les accoucheuses avec des conseils fondés sur des données probantes sur leur téléphone afin de promouvoir des résultats de naissance plus sains.

D.4 Soutenir la collecte et le regroupement d'informations et de compétences concernant l'égalité des sexes et les changements climatiques dans différents secteurs et domaines thématiques ainsi que l'identification d'experts en la matière, selon les besoins, et améliorer les plateformes de connaissances sur ces questions

Responsabilités:

Responsables: Parties, organisations concernées
Contribution : secrétariat

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties et les organisations concernées doivent intégrer toute la gamme des DSSR dans la collecte et la consolidation des informations sur le genre et le changement climatique. Les experts et les défenseurs de la DSSR et de l'intersection entre le changement climatique, la DSSR et l'égalité des sexes devraient identifier leur expertise et se connecter pour partager leurs idées.

Ressources

- [La SRHR et Climate Justice Coalition!](#) La Coalition (autrice de cette note) rassemble des organisations de la société civile du monde entier ayant une expérience et une expertise sur ces liens qui sont disponibles pour l'échange et la consultation. La Coalition cherche également à consolider de l'information dans tout ses documents de briefing.

D.5 Faire participer les groupes de femmes et les institutions nationales de promotion de la femme et de l'égalité des sexes au processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'actualisation des politiques, plans, stratégies et actions climatiques selon qu'il convient, à tous les niveaux

Responsibilities:

Parties, organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les parties et les organisations concernées doivent faire participer de manière significative les organisations de DSSR à ces processus.

Ressources

- La liste des [membres](#) de la Coalition pour la DSSR et la Justice Climatique peut servir de point de départ pour identifier les organisations internationales, régionales et locales ayant une expertise technique, une expérience ou un intérêt pour les liens DSSR-climat.

D.6 Échanger des informations sur les enseignements tirés par les Parties qui ont intégré l'égalité des sexes dans les politiques, plans, stratégies et actions climatiques au niveau national, selon qu'il convient (informations sur les résultats, les effets et les principaux défis, par exemple), et sur les mesures prises par les Parties pour que le souci de l'égalité des sexes soit pris en compte dans toute mise à jour de ces politiques, plans, stratégies et actions, s'il y a lieu

Responsibilities:

Parties, organisations concernées

Responsable : secrétariat, organisations concernées

Contributions: coordonnateurs nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques, organisations concernées

Recommandation pour l'intégration de la DSSR: Les Parties, les organisations compétentes et les points focaux nationaux sur l'égalité des sexes et les changements climatiques doivent partager les informations et les enseignements tirés de l'intégration des perspectives de DSSR dans les politiques, plans, stratégies et actions climatiques nationaux, ainsi que sur les mesures prises pour ce faire.

Ressources

- Comme mentionné au point A.1, [50 CDN ont été examinées](#) dans le cadre d'un effort dirigé par le FNUAP, et seulement six d'entre elles avaient des références à la DSSR. Cette recherche présente également dix conclusions et recommandations clés qui peuvent guider le renforcement continu des CDN, en veillant à ce qu'elles intègrent équitablement la DSSR en tenant compte de la diversité.

D.7 Améliorer la disponibilité de données ventilées par sexe pour l'analyse des questions de genre, en tenant compte des facteurs multidimensionnels, afin de mieux éclairer les politiques, plans, stratégies et actions climatiques favorisant l'égalité des sexes, selon qu'il convient

Responsibilities:

Responsables: organisations concernées, Parties

Recommandation pour l'intégration de la DSSR : Les Parties et les organisations compétentes devraient investir dans la collecte et le partage de données désagrégées par sexe relatives à la DSSR afin d'éclairer les cadres nationaux de suivi et d'évaluation des politiques, plans, stratégies et actions en matière de changements climatiques.

Ressources

- Le [Gender Climate Tracker](#) trie les ressources soumises par sujet (y compris la DSSR) ainsi que par pays, de sorte qu'il peut servir de point de départ pour le partage de données et d'informations, y compris l'identification de politiques et de plans avec la DSSR et le climat.
- Voir A.3 pour des ressources supplémentaires!

Développé par la SRHR et Climate Justice Coalition. Octobre 2022. Pour plus d'informations, veuillez contacter visitez srhrclimatecoalition.org

1. La Coalition pour la santé les droits sexuels et reproductifs et la justice climatique (SDSR et JC) est un réseau mondial de plus de 50 organisations de la société civile engagées en faveur d'une action collective et d'un plaidoyer coordonné pour la promotion de la SDSR et de l'égalité des genres dans le contexte du changement climatique, selon une approche intersectionnelle et de justice climatique

2. Tout le texte dans les cases vertes est tiré de la Décision 3/CP.25 dans la CCNUCC, FCCC/CP/2019/13/ADD.1, found at <https://unfccc.int/documents/210471>